Le Canada doit rompre le silence devant l'annulation du verdict rendu contre Rios Montt

Le 10 janvier, 2014

Nous prions instamment le gouvernement du Canada de prendre position dans la poursuite intentée contre José Efraín Rios Montt, dictateur militaire du Guatemala en 1982 et 1983, accusé d'avoir commis des crimes de guerre et un génocide pendant la guerre civile guatémaltèque. En tant que coalition d'organisations de la société civile canadienne vouées au développement et à la justice sociale dans les Amériques, nous sommes profondément troublés par l'annulation du verdict historique qui avait été prononcé contre l'ex-dictateur. Il devient urgent que la communauté internationale exerce des pressions après cette cassation du verdict par la Cour constitutionnelle du Guatemala le 22 octobre dernier, décision grâce à laquelle M. Rios Montt risque d'obtenir une amnistie pour les crimes de guerre et le génocide dont il est accusé.[1]

La poursuite a été instruite en janvier 2012 contre l'ex-dictateur, accusé d'avoir été le cerveau derrière le génocide qui a coûté la vie à 1 771 Mayas ixil en 1982 et 1983. Tout au long de la procédure, la défense de l'accusé a fait pleuvoir des dizaines et des dizaines de demandes d'injonction fondées sur des arguties juridiques. Avocats sans frontières Canada est catégorique : « Le respect des droits constitutionnels de la défense et du droit à un procès équitable est fondamental. Toutefois, les nombreux recours et les procédés souvent abusifs de la défense dans ce dossier soulèvent des doutes quant à ses réelles intentions. »[2]

En dépit de ce barrage d'appels et d'injonctions, M. Rios Montt a finalement dû répondre de ses actes devant le tribunal, qui l'a déclaré coupable de génocide et de crimes de guerre le 10 mai 2013.[3] Ce verdict historique a été reconnu par la communauté internationale comme précédent exemplaire : c'était la première fois dans les Amériques qu'un ex-chef d'État coupable de génocide se voyait traîné devant un tribunal national. Or, seulement dix jours plus tard, la Cour constitutionnelle annulait le verdict et ordonnait la reprise du procès quelque part à mi-chemin dans la procédure, une décision vivement dénoncée par les groupes de défense des droits de l'homme d'un bout à l'autre des Amériques.[4] [5] Le tribunal saisi de cette reprise du dossier ayant

---

[1] Byron Rolando Vásquez, "Ríos Montt se acerca a amnistía, según Corte de Constitucionalidad." Prensa Libre, 23 octobre 2013, http://www.prensalibre.com/noticias/justicia/rios_montt-amnistia-corte_de_constitucionalidad-juicio_genocidio-cc-masacre_0_1016298381.html

[2] ASF Canada, "Lawyers Without Borders Canada Perplexed by a Decision that Seems Contrary To the Interests of Justice." 21 mai 2013, http://asfcanada.ca/en/news/lawyers-without-borders-canada-perplexed-by-a-decision-that-seems-contrary-to-the-interests-of-justice-248

[3] BBC, "Guatemala's Rios Montt found guilty of genocide." 10 mai 2013, http://www.bbc.co.uk/news/world-latin-america-22490408

[4] Nic Wirtz, "Guatemalan Court Annuls Ríos Montt Verdict." Americas Quarterly. 21 mai 2013, http://www.americasquarterly.org/content/guatemalan-court-annuls-rios-montt-verdict

annoncé qu'il n'entamerait la nouvelle procédure qu'en 2015, les avocats des victimes ont déposé une pétition à la Commission interaméricaine des droits de l'homme pour dénoncer cet outrage au droit des victimes à la justice et à la vérité, et réclamer une juste réparation pour ce report injustifié.[6] [7]

La décision rendue le 22 octobre par la Cour constitutionnelle, grâce à laquelle M. Rios Montt pourrait bien faire retirer les accusations pesant sur lui en invoquant la loi d'amnistie, soulève l'inquiétude dans de nombreux groupes de la société civile. Comme Avocats sans frontières Canada l'a fait remarquer dans un récent communiqué, le fait d'invoquer des lois d'amnistie pour soustraire une personnalité politique à des accusations de génocide et de crimes de guerre est contraire au droit international et ne saurait justifier le retrait de telles accusations.[8] Qui plus est, ce revirement risque vraiment de léser les droits des victimes et de rendre extrêmement difficile la tenue d'un procès équitable dans ce dossier et d'autres affaires semblables.

Un rapport sur le procès de Rios Montt produit en 2013 par l'International Crisis Group (ICG) a mis en lumière plusieurs problèmes structuraux qui grèvent le système de justice guatémaltèque, notamment la faiblesse de la magistrature.[9] Dans une interview donnée en 2011, M. Javier Ciurlizza, directeur de programme pour l'Amérique latine et les Antilles de l'ICG, a déploré l'impunité judiciaire qui sévit toujours au Guatemala, en rappelant que « les institutions de cet État restent très fragiles et sont souvent infiltrées par les CIACS [un ensemble composé de forces de sécurité illégales et d'organisations clandestines du même ordre] ».[10]

La justice guatémaltèque tâche tant bien que mal de punir les coupables des nombreux crimes commis sous la dictature de Rios Montt, mais elle est soumise à d'incessantes pressions de la part

---

[5] Americas Quarterly Online, "Human Rights Groups Protest Annulment of Rios Montt's Conviction." 24 mai 2013, http://americasquarterly.org/taxonomy/term/2167

[6] BBC, "Guatemala Rios Montt genocide trial to resume in 2015." 6 novembre 2013, http://www.washingtonpost.com/world/the_americas/guatemala-court-to-restart-ex-dictator-genocide-trial-in-2015-after-conviction-was-overturned/2013/11/05/e6e2d40c-467f-11e3-95a9-3f15b5618ba8_story.html

[7] ASF Canada, "Impasse dans le procès pour génocide au Guatemala: ASFC participe au recours devant la Commission interaméricaine." 18 novembre 2013, http://www.asfcanada.ca/en/news/impasse-dans-le-proces-pour-genocide-au-guatemala-asfc-participe-au-recours-devant-la-commission-interamericaine-310

[8] ASF Canada, "Abogados sin fronteras manifiesta preocupación ante la posible amnistía al ex jefe de Estado José Efraín Ríos Montt dentro del juicio por genocidio." 25 octobre 2013, http://asfcanada.ca/documents/file/cdp-amnist%C3%ADa-jerm-2013-10-25.pdf

[9] ICG, "Latin American Report No. 50. Justice on Trial in Guatemala: The Ríos Montt Case." 23 septembre 2013, http://www.crisisgroup.org/~/media/Files/latin-america/Guatemala/050-justice-on-trial-in-guatemala-the-rios-montt-case.pdf

[10] ICG, *The Challenge of Impunity in Guatemala*, Podcast, 4:41, 31 mai 2011, http://www.crisisgroup.org/en/multimedia/podcasts/the-challenge-of-impunity-in-guatemala.aspx

de puissantes forces économiques et militaires au sein du pays. Edgar Perez, un avocat guatémaltèque spécialiste des droits de la personne chargé de représenter les survivants du génocide, lance un cri du cœur : « L'annulation du verdict risque, d'un trait de plume, de réduire à néant tout ce que nous avons gagné ces dernières années […] Que la communauté internationale et les Canadiens prennent garde à ce qui va se passer au Guatemala l'an prochain : ce sera décisif. »[11]

La Stratégie d'engagement du Canada dans les Amériques, qui définit les priorités d'Ottawa en matière de politique étrangère dans cette région du globe, affirme clairement que le Canada doit contribuer « à renforcer les institutions garantes de la liberté, de la démocratie, des droits de la personne et de la primauté du droit ».[12] Dans une annonce importante faite en 2011, le gouvernement canadien a déclaré qu'il débloquerait 7,1 millions de dollars pour consolider le système judiciaire et la sécurité au Guatemala. Ce financement, pour reprendre les propos de Diane Ablonczy, à l'époque ministre d'État des Affaires étrangères (Amériques et Affaires consulaires), « témoigne de l'engagement soutenu du Canada envers le Guatemala dans sa lutte contre le crime et l'insécurité, et servira au renforcement des services offerts par plusieurs institutions guatémaltèques en matière de sécurité et de justice ».[13]

En effet, le Canada a favorisé par son soutien le renforcement du système de justice et le respect des droits de la personne au Guatemala, témoin la baisse légère – mais tout de même non négligeable – du taux d'impunité au pays et la condamnation de certains criminels de guerre à l'issue de plusieurs procès qui ont fait date. Mme Claudia Paz y Paz, la procureure générale du Guatemala, est une artisane de ces progrès. Sa contribution à la lutte au crime organisé et à la défense des droits de la personne lui a d'ailleurs valu une nomination pour le prix Nobel de la paix 2013.

Dans une récente déclaration, elle a insisté sur le rôle que doit jouer le Canada dans le rétablissement de la primauté du droit et la lutte contre l'impunité et le crime dans son pays. Rappelant l'aide apportée par Ottawa à la Commission internationale contre l'impunité au Guatemala et à des organisations comme Avocats sans frontières Canada, elle a conclu en disant que le soutien apporté par le Canada s'était révélé absolument vital, tout en servant une mise en

---

[11] Ally Foster, "Guatemala's courts need Canada's attention: Human rights lawyer." EMBASSY. 30 octobre 2013, http://www.embassynews.ca/news/2013/10/30/guatemala%E2%80%99s-courts-need-canada%E2%80%99s-attention-human-rights-lawyer/44723

[12] AECD, "Goal 2: Strengthening Security and Institutions." Gouvernement du Canada. 7 novembre 2013, http://www.international.gc.ca/americas-ameriques/security-securite.aspx?lang=eng

[13] AECD, "Canada Committed to Peace, Justice and Security in Guatemala." Gouvernement du Canada. 23 juin 2011, http://www.international.gc.ca/media/state-etat/news-communiques/2011/177.aspx

garde : « Ne nous endormons pas sur nos lauriers, car nous aurons tôt fait de revenir à la case départ. »[14]

En effet, malgré les progrès accomplis, le Canada s'est dernièrement fait plus discret dans son soutien à la justice guatémaltèque, une tendance que nous souhaitons temporaire. Aux dernières nouvelles, certaines organisations non gouvernementales travaillant au renforcement de l'appareil judiciaire du Guatemala, qui étaient jusqu'alors subventionnées par le Canada, n'ont pas vu leur financement renouvelé. Pire encore : le Canada garde le silence sur l'affaire Rios Montt, et ce, en dépit des récents revirements qui menacent de réduire en fumée les résultats d'une victoire historique pour les droits de la personne.

À l'heure actuelle, il est crucial de continuer de soutenir le système de justice guatémaltèque et le travail de Mme Paz y Paz. Compte tenu des objectifs de sa politique étrangère et de la tournure récente du dossier Rios Montt, le gouvernement du Canada doit absolument engager le dialogue avec les autorités du Guatemala pour que cette affaire suive dûment son cours et ne soit pas paralysée par les injonctions et les reports arbitraires. De plus, les entreprises canadiennes, surtout les sociétés extractives, étant de plus en plus présentes dans ce pays, Ottawa a une obligation d'autant plus grande de contribuer à la bonne santé du système de justice, au respect de la primauté du droit et à l'élimination de l'impunité judiciaire au Guatemala.

C'est maintenant l'occasion ou jamais pour le gouvernement du Canada de rompre le silence en faisant une déclaration officielle en faveur de l'impartialité judiciaire et d'une conclusion rapide du procès de Rios Montt qui soit fidèle aux principes fondamentaux de la justice. Ce faisant, le Canada joindrait sa voix à celles de beaucoup d'autres grands acteurs de la communauté internationale, qui réclament que justice soit rendue contre les auteurs du génocide.

Veuillez, honorés membres du gouvernement du Canada, agréer nos respectueuses salutations.

Barbara Wood
Vice-présidente, Groupe d'orientation politique pour les Amériques

Rachel Warden
Vice-présidente, Groupe d'orientation politique pour les Amériques

Stacey Gomez
Coordonnatrice, Groupe d'orientation politique pour les Amériques

---

[14] Campbell Clark, "Attorney-General brings hope to Guatemala by taking a bite out of crime," Globe and Mail. 16 octobre 2013, http://www.theglobeandmail.com/news/politics/attorney-general-brings-hope-to-guatemala-by-taking-a-bite-out-of-crime/article14900071/

Groupe d'orientation politique pour les Amériques (GOPA): le travail du GOPA qui rassemble près de 40 organisations de la société civile porte sur les questions de développement et de justice sociale. Le Groupe compte parmi ses membres des ONG d'action humanitaire et de développement international, des groupes pour la défense des droits, des syndicats, des établissements de recherche et des groupes de solidarité et d'allégeance religieuse.